



*Les Nouvelles*

>> 2023

de **SANDRANS**





# Les Nouvelles de SANDRANS

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| ÉDITO .....                             | 1  |
| INFOS PRATIQUES .....                   | 2  |
| LES EMPLOYÉS COMMUNAUX .....            | 3  |
| FINANCES .....                          | 4  |
| LES TRAVAUX .....                       | 6  |
| PROJETS .....                           | 7  |
| PASSAGE DU TOUR DE FRANCE .....         | 9  |
| INFOS DIVERSES .....                    | 10 |
| LES JEUNES SANDRANAIS .....             | 12 |
| CANTINE/GARDERIE .....                  | 14 |
| SOUS DES ÉCOLES RELEVANT SANDRANS ..... | 15 |
| EMBELLIR SANDRANS .....                 | 16 |
| CLUB LOISIRS ET RENCONTRES .....        | 17 |
| SOLIDARITÉ À SANDRANS .....             | 18 |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES .....            | 20 |
| AIDES AUX FAMILLES .....                | 22 |
| PUBLICITÉS SANDRANAISES .....           | 24 |
| AGENDA 2023 .....                       | 25 |
| ÉTAT CIVIL 2022 .....                   | 25 |

Mairie de SANDRANS

21, place de la Mairie - 01400 SANDRANS

Conception graphique et impression:

DG PROMO - 19, rue G.Voisin

69220 Belleville-en-Beaujolais - Tél. 04 74 66 51 51



Tirage à 300 exemplaires - N°3

Diffusion gratuite

Toute reproduction même partielle est interdite.

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2023





## ÉDITO du Maire



Aux effets climatiques catastrophiques que nous connaissons ces dernières années, vient s'ajouter le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Conscients du désastre humain que ces deux pays connaîtront, nous mesurons déjà les retombées au niveau européen ainsi que dans notre pays. La crise de l'énergie et des matières premières impacte chaque collectivité, chaque foyer.

Nous devons rester vigilants quant à notre façon de vivre et nous adapter à d'éventuels changements dans notre quotidien comme nous l'avons déjà fait lors de la crise sanitaire.

Au cours de cette année, les diverses associations du village ont repris leur vitesse de croisière.

À propos de l'étang communal « Cocagne » :

- au printemps, il a été vidé et pêché, un moment festif avec dégustation du poisson des Dombes, divers jeux pour les enfants...
- à l'automne, le curage ainsi que l'empierrement des berges ont été effectués
- en 2023, divers aménagements sont prévus : sécurisation, bancs, tables, parcours pédagogique...

Nous espérons par ces réalisations et projets répondre aux attentes des citoyens et contribuer au maintien de la qualité de vie de notre village.

*Je me joins à l'équipe municipale pour vous souhaiter à tous  
une belle et heureuse année 2023.*

Bernard TAPONAT





## LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

LUNDI &gt;&gt; 8 h 30 - 12 h

MARDI &gt;&gt; 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h

JEUDI &gt;&gt; 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 19 h

VENDREDI &gt;&gt; 13 h 30 - 17 h

SAMEDI &gt;&gt; 9 h - 11 h 30



Les permanences du samedi sont tenues par le Maire et les Adjoints.

04 74 24 52 20

>> MAIL [mairie@sandrans.fr](mailto:mairie@sandrans.fr)

## Gardons le lien !

Des newsletters sont régulièrement envoyées aux Sandranais qui ont accepté de nous transmettre leur adresse mail. Elles permettent de vous informer régulièrement sur la vie de Sandrans et maintiennent un contact régulier entre le conseil municipal et les habitants. Si vous souhaitez faire partie de la communauté, vous pouvez nous communiquer vos coordonnées mail en mairie ou par mail : [mairie@sandrans.fr](mailto:mairie@sandrans.fr)



## \*\*\* TARIF LOCATION SALLE ET MATÉRIEL \*\*\*

|                                                                                                                               | Sandranais                         | Extérieurs |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------|
| <b>Location de la salle</b><br>(du samedi matin au lundi matin avec vaisselle/tables/chaises)                                 | 280 €                              | 350 €      |
| <b>Location de la salle 1/2 journée</b><br>(sans repas) vin d'honneur...                                                      | 80 €                               | 100 €      |
| <b>Séances</b>                                                                                                                | 7 € la séance (et cours)           |            |
| <b>Location des tables</b>                                                                                                    | 2,50 € /jour<br>Offert le dimanche |            |
| <b>Location des bancs</b>                                                                                                     | 0,75 € /jour<br>Offert le dimanche |            |
| <b>Location de vaisselle, par lot de 10</b><br>(assiettes plates, creuses, dessert, couteaux, fourchettes, cuillères, verres) | 5 € le week-end                    |            |
| <b>Caution salle des fêtes</b><br>(si dégradation ou ménage NON fait)                                                         | 300 €                              |            |
| <b>Caution salle des fêtes</b><br>(si ménage MAL fait)                                                                        | 30 €                               |            |
| <b>Caution tables et bancs</b>                                                                                                | 250 €                              |            |
| <b>Caution vaisselle</b>                                                                                                      | 50 €                               |            |

## PENSEZ-Y !



Sur notre commune, M<sup>me</sup> Sylvie Roncin, secrétaire de mairie, se tient à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches administratives en ligne.

De plus, un poste informatique avec connexion internet demeure en mairie à la disposition de tous.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Des sacs à crottes sont à votre disposition en mairie.

Nous constatons que vous êtes nombreux à promener vos chiens sur la voie publique. Pour le bien vivre de tous, nous vous demandons de ramasser leurs déjections. La commune met à votre disposition des sacs à crottes, à venir récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

# J'AIME SANDRANS PROPRE !



## CORRESPONDANTS DE PRESSE LOCALE

## LA VOIX DE L'AIN

FABRICE THOMASSON - 06 79 19 88 17

FABRICE.THOMASSON01@HOTMAIL.FR

## LE PROGRÈS

DOMINIQUE DUBREUIL - 06 81 60 94 88

DOMINIQUE.DUBREUIL23@GMAIL.COM



**Une question ? Une demande ?  
Un renseignement ?**

La Communauté de Communes peut vous répondre. N'hésitez pas à la contacter !  
>> Communauté de Communes de la Dombes,  
100 avenue Foch, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
>> 04 28 36 12 12  
>> [www.ccdombes.fr](http://www.ccdombes.fr)



## NOUVEAUX HABITANTS

**Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre village !**

**Nouvelle commune, nouvelle vie, nouvelle liste !**

**N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune.**

Pour cela, deux possibilités :

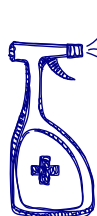
1) **Effectuer les démarches en ligne** sur le site du service public en scannant les justificatifs demandés  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

2) **Déposer un dossier de demande à la mairie.**  
Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale sur le site du service public.

Je vérifie ma situation électorale | Les élections en France ([interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr))

Cette démarche est gratuite.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.



Les réunions et manifestations évoquées dans ce bulletin municipal ont été organisées dans le **strict respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur** à leur date.

## VIE DE LA COMMUNE

### >> LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

*Une équipe de choc !*

#### >> À LA MAIRIE



Nous avons le plaisir de travailler avec **Sylvie Roncin** qui a pris ses fonctions en avril 2021. Elle est à votre disposition aux horaires d'ouverture en mairie.

Nous la remercions pour son dynamisme, sa réactivité et son implication aux côtés de l'équipe municipale pour le bon fonctionnement du village.

#### >> SUR LE TERRAIN

Jean Yves Taponat profite depuis fin mars 2022 d'une retraite bien méritée !  
Il a été remplacé par Patrick Mégret.



**Partick Mégret** est originaire du nord du Valromey. Il aime beaucoup ce travail car il apprécie la polyvalence et le changement. Il est ravi de travailler à Sandrans : « Ma première année s'est bien passée, j'aime travailler seul, sans stress. L'équipe me fait confiance et je me repère bien dans le village. »  
Nous remercions Patrick pour son implication sur le terrain, au service des Sandranais.

#### >> À L'ÉCOLE

**Nadine Bidart, Lydie Roche, ATSEM et Béatrice Fillardet**, en charge du temps de cantine et de garderie, accueillent et encadrent chaque jour les élèves de l'école de Sandrans. Pour l'épanouissement de vos enfants, elles travaillent en lien avec les enseignants de l'école.  
Nous les remercions pour leur attention et leur bienveillance.





## FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

On vous explique

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire d'un côté, et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...)

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations, loyers), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

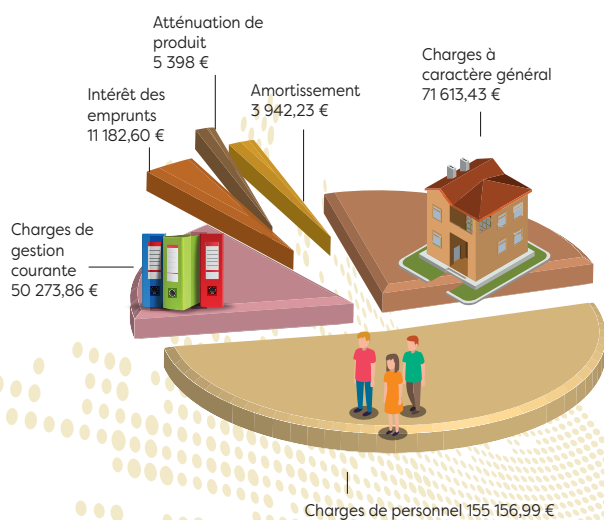
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :



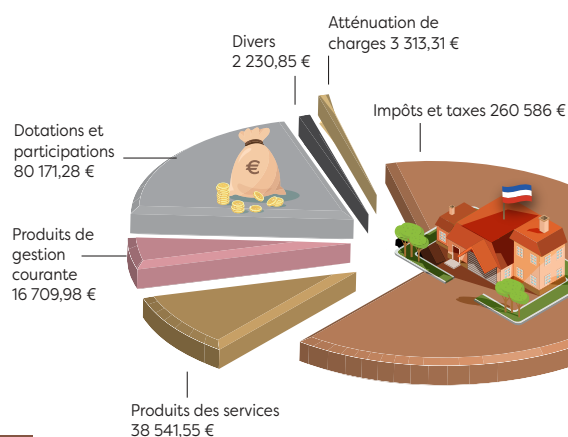
>> Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement brut**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement (après remboursement des dettes en capital) sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

## &gt;&gt; FONCTIONNEMENT

## &gt;&gt; DÉPENSES



## &gt;&gt; RECETTES





## INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

On vous explique

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

### Le budget d'investissement de la commune regroupe

#### EN DÉPENSES :

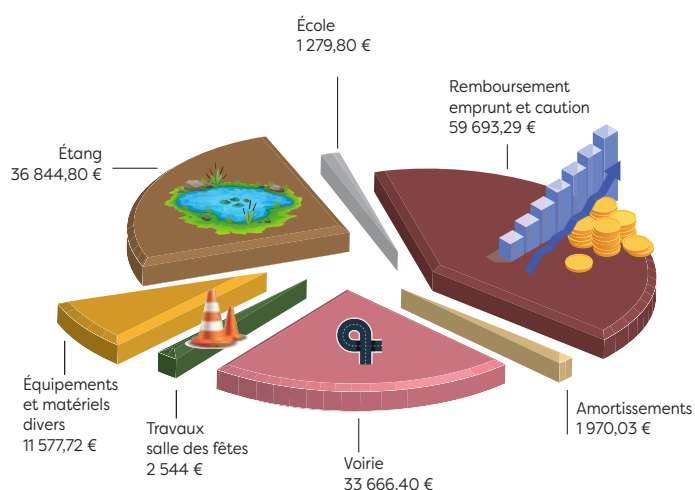
toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur de la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création

#### EN RECETTES :

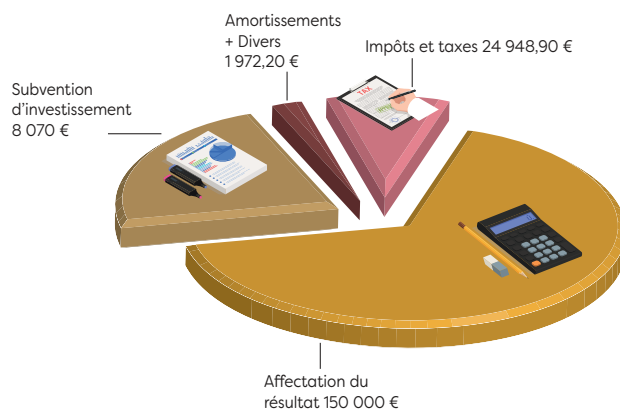
principalement la capacité d'autofinancement, les dotations et subventions, les recettes fiscales et le produit de l'emprunt.

### >> INVESTISSEMENT

#### >> DÉPENSES



#### >> RECETTES







>> ABRIBUS



En partenariat avec la Région, **un abribus pour la ligne 102** a été installé place de la Bascule pour permettre aux personnes utilisant la navette qui relie Châtillon-sur-Chalaronne à Villars-les-Dombes d'être protégées en cas de mauvais temps et d'être en sécurité.

Dans un souci d'économie, la dalle a été réalisée par notre agent communal Jean-Yves Taponat aidé de Monsieur le maire et de son deuxième adjoint.

Un grand merci à eux.



>> LA SÉCURITÉ



>> LA VOIRIE

La réfection des chemins est une compétence communale. Nous priorisons nos choix en fonction de leur état général.

Cette année, les chemins de la Panissière, ceux entre Moiroud et la Poype, ont été restaurés. Le budget voirie est une ligne de financement importante pour notre commune, chaque année des projets de réfection sont à prévoir.

Après la mise en place de chicanes test au niveau du cimetière sur la route de Saint-Trivier-sur-Moignans pendant plusieurs mois, le conseil municipal a validé le 28 septembre des devis pour leur réalisation.

Malheureusement, l'étude de stabilité de la voirie effectuée par le département a révélé la nécessité de travaux supplémentaires, ce qui entraîne un coût supérieur à celui prévu au budget.

**Nous continuons d'étudier quelles seraient les meilleures solutions pour faire ralentir les véhicules tout en restant cohérent avec ce budget communal.**



Cheminement  
piétons

1 km

15 mn  
de promenade

## &gt;&gt; ÉTANG DE COCAGNE

**Rappel des souhaits des habitants suite à la réunion publique du 16 janvier 2021.**

Samedi 12 mars 2022, une journée avait été organisée autour de l'étang pour marquer le lancement des travaux : vider l'étang en était la première étape.

Vous avez été nombreux à participer à cette grande journée pour découvrir ou redécouvrir les traditions dombistes à travers la pêche d'étang.

Des activités ludiques pour enfants étaient encadrées par le groupe des jeunes de Sandrans.

Vous avez apprécié la dégustation de gougeonnette et de « Carpiflette » : recette gagnante du concours d'innovation culinaire initiée par la communauté de communes de la Dombes dans le cadre de son projet alimentaire.

Toute l'équipe du conseil municipal remercie les partenaires sans qui ce moment de partage n'aurait pas eu lieu : les calèches de la Dombes, le chef Christophe Roncin, l'Association pour la Promotion des Étangs de la Dombes (APPED), Didier Bessard et son équipe, l'office du tourisme, le conseil des jeunes, le comité des fêtes et tous les bénévoles.

Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir les maires des communes voisines, la présidente de la Communauté de Communes, Isabelle Dubois, ainsi que des sénateurs et des députés.

Suite au dépôt de demande de subventions, le département a validé son soutien à notre projet avec une aide de 20 176 €.

À ce jour, nous sommes encore dans l'attente du retour de la Région.

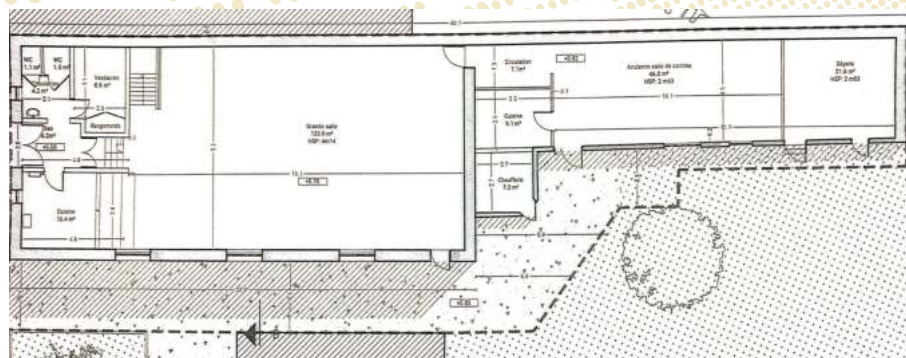
Une nouvelle demande de subvention a été faite auprès de la Communauté de Communes de la Dombes dans le cadre des fonds de concours environnementaux.

Les travaux de réhabilitation ont commencé le 28 septembre 2022 avec le curage des berges et leur reprise, l'élargissement de la digue du côté de la route de Saint-Trivier et avec la reprise des arrivées d'eau.

La création d'une zone piétonne a été réalisée pour sécuriser l'accès.







Conformément à notre engagement d'étudier la solution la plus favorable pour la commune entre une réhabilitation de la salle existante ou la construction d'une nouvelle, il a été organisé à la fin de l'année 2021, une réunion publique afin de connaître au préalable et avant toute étude, les attentes des Sandranais.

À l'issue de cette rencontre, il est ressorti d'une façon quasi unanime l'envie de voir à Sandrans, une salle multi-usage permettant l'accueil de manifestations privées ou d'associations, d'activités sportives (clubs et/ou écoles), devenant ainsi un lieu de rencontres intergénérationnelles.

Ont été évoqués également, **une entrée pour tous** (adaptée aux personnes à mobilité réduite) et plus sécurisée, **des vestiaires, des sanitaires non mixtes et plus spacieux, des espaces modulables avec une estrade, une salle de réunion.**

**Une cuisine dotée d'un meilleur équipement,** un accès traiteur, et une salle principale avec un accès internet et une sonorisation intégrée étaient les principales requêtes.

L'aspect financier a été également évoqué : 60% des personnes présentes ont exprimé le souhait de ne pas subir une augmentation des impôts locaux, liée à ce projet.



69 %

69% des personnes présentes à cette réunion ont suggéré une salle d'une plus grande capacité d'accueil, munie d'installations permettant des économies d'énergie et un impact maîtrisé sur l'environnement (panneaux photovoltaïques, isolation phonique et thermique).

Sur la base de ces attentes et des éléments en notre possession, un cabinet d'architectes a établi l'étude sur les deux scénarii possibles du projet « Salle des fêtes » :

### >> RÉNOVATION DE L'EXISTANT

Coût estimé : 618.000 euros TTC

Dans le respect des normes et réglementations en vigueur concernant le PLU, la sécurité incendie, l'accessibilité, et l'acoustique face aux contraintes repérées sur le site, la rénovation de l'existant supposerait pour une surface totale de bâti de 258,38 m<sup>2</sup> dont 127 m<sup>2</sup> pour la grande salle proprement dite.

Une réhabilitation et une extension de la salle des fêtes existante (démolition des annexes, construction de nouvelles à l'arrière du bâtiment principal accueillant la cuisine, les sanitaires, le stockage et les locaux techniques).

Un réaménagement de la zone d'entrée dans l'emprise du bâtiment et la mise en place d'un sas d'entrée thermique, et d'un élévateur pour l'accessibilité à tous.

Par une maîtrise des contraintes spatiales et l'utilisation de l'ensemble du foncier disponible à l'arrière du bâtiment, la restauration offrirait aux usagers, certes, un lieu de fête de même surface que celui existant, mais doté d'un parvis d'entrée plus généreux et mieux sécurisé, d'un accès pour tous, d'une cuisine, de sanitaires, de lieux de stockage et de locaux techniques entièrement neufs.

La solution de la restauration de la salle existante permettrait, moyennant un coût estimé au stade de la faisabilité de 618.000 euros TTC, l'utilisation du patrimoine de la commune, éloignant ainsi le risque de laisser se dégrader une propriété existante, revendue tôt ou tard à moindre prix à un investisseur potentiel ou, au pire démolie pour cause de vétusté.

### >> CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES

Coût estimé : 900.000 euros TTC

Dans le respect des mêmes normes et réglementations en vigueur, le deuxième scénario serait la construction d'un nouveau lieu de fêtes sur la Commune de SANDRANS conditionnée par le lieu de son édification restant à déterminer. La construction sur une parcelle propriété de la commune serait bien évidemment, la solution la moins onéreuse. **La parcelle située entre la mairie et le cimetière, faisant partie d'ores et déjà du patrimoine communal, pourrait accueillir cette nouvelle construction.** Pour une surface interne totale de 378 m<sup>2</sup> dont 200 m<sup>2</sup> pour la salle proprement dite, le coût estimé des travaux au stade de la faisabilité s'élèverait à 900.000 euros TTC, précisions faites qu'en vertu de l'article L 2223-1 du CGCT les constructions seraient soumises à des normes et contraintes à respecter, compte tenu de la proximité du cimetière.

L'édification de cette même construction sur d'autres sites serait possible mais supposerait un coût supplémentaire venant s'ajouter à la somme de 900.000 euros estimée, savoir selon les cas :

- le rachat d'une nouvelle parcelle donc le versement d'un prix d'acquisition,
- une expropriation impliquant une lourde procédure,
- des frais de bornage,
- des frais de rééquilibrage parcellaire,
- des frais d'aménagement de la voirie (ralentisseurs, passages piétons).

**Une seule vraie question demeure :**

Au regard du taux de réservation de notre salle des fêtes, jusqu'à quel montant d'investissement notre commune peut-elle s'engager de façon raisonnable ?



Après un passage du tour de l'Ain sur la commune le 9 août 2022, le tour de France 2023 passera à Sandrans le 14 juillet !!!



Avec Dombes Tourisme, en route pour le

# TOUR DE FRANCE 2023

**14/07**  
Châtillon-sur-Chalaronne

Pour tout savoir sur ce qui va se passer avant, pendant et après ce départ d'étape, tous les événements et animations proposés ainsi que quelques secrets d'organisation, abonnez-vous à notre Newsletter et ne ratez rien de cette belle fête !!!

[www.dombes-tourisme.com](http://www.dombes-tourisme.com)

**Vous organisez un événement ?**  
Faites le connaître !

[WWW.DOMBES-TOURISME.COM/A-VOIR-A-FAIRE/VOTRE-MANIFESTATION-EN-DOBES](http://WWW.DOMBES-TOURISME.COM/A-VOIR-A-FAIRE/VOTRE-MANIFESTATION-EN-DOBES)

## PREMIÈRE FOIS !

Sur un total de 40, 12 nouveaux sites ou villes-étapes feront en 2023 leur apparition sur la carte du Tour de France : Bilbao, Amorebieta-Etxano, Nogaro, Vulcania, Moulin, Belleville-en-Beaujolais, Châtillon-sur-Chalaronne, Les Gets, Les Portes du Soleil, Passy, Combloux, Poligny et Le Markstein Felling.





>> CONFÉRENCE DE LA DOMBES

Le 18 novembre, l'Académie de la Dombes nous a fait l'honneur d'une conférence avec comme sujet :  
**« La Dombes, terre originale et unique »** menée par Michel Dupupet, universitaire, académicien et auteur.  
 Ce fut une soirée de qualité et riche en découvertes sur notre territoire.



>> LA RONDE DES JEUX

Le vendredi 16 septembre, après la classe, la commune accueillait la Ronde des jeux dans l'école.

**Ouvert à tous, les parents pouvaient venir avec leurs enfants pour découvrir des jeux mis à leur disposition par la ludothèque :** jeux de construction, jeux de société, espace imagination ou d'éveil pour les 0-3 ans, il y en avait pour tous les goûts. **Un goûter a été offert par la commune et nous espérons renouveler cette proposition aux habitants qui ont répondu présents.**



>> PLANTATIONS DE FRUITIERS

Le samedi 17 décembre, des arbres fruitiers ont été plantés autour de l'étang.  
 Ces pommiers ont été offerts par la Communauté de Communes Dombes dans le cadre de son projet alimentaire.  
 Merci aux courageux qui ont bravé le froid !!





>> REPAIRCAFÉ DOMBES



**27**  
APPAREILS  
RÉPARÉS  
en 2 mois



déchèterie.

*Merci à tous les bénévoles pour leur engagement.*



Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, de 18 h à 21 h, au centre social La Passerelle de Châtillon-sur-Chalaronne, les bénévoles du RepairCafé sont à votre disposition pour vous aider à réparer vos appareils.

Une initiative lancée par Christian Borey, habitant de la commune de Sandrans, que nous saluons pour sa démarche.

Sur les deux premiers mois, 51 personnes ont ouvert la porte du RepairCafé, 27 appareils ont été réparés soit, 91,8 kg de matériel toujours en fonction et qui ont ainsi évité la

>> ÉLECTIONS

Les élections présidentielles et législatives se sont déroulées au printemps 2022.

Les Sandranais se sont encore fortement mobilisés et les citoyens volontaires ont pu participer à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement en qualité d'assesseurs.

*Nous les remercions pour leur partenariat.*





# >> LES JEUNES SANDRANAIS SONT TRÈS IMPLIQUÉS DANS LA VIE DU VILLAGE

**Le 12 mars**, les jeunes ont prêté main-forte à la municipalité lors de la matinée pêche d'étang.

**Le 12 juin**, certains d'entre eux ont aidé lors de la journée rêves de cirque : tenue d'un stand, aide à la buvette.

**Le 4 septembre**, ils ont renouvelé leur opération « décorons Sandrans ». Tous les jeunes du village avaient été conviés à ce temps créatif et artistique par flyers.

De nombreux artistes ont répondu à l'invitation. Ce temps riche en créations s'est terminé par un goûter. Merci à eux pour ces belles réalisations et les citations inspirantes.



**Le 22 octobre**, avec le comité de fleurissement, ils ont hiverné leurs bacs puis nettoyé les abords de l'étang.

**Le 31 octobre**, ils ont proposé leur aide au comité des fêtes lors de la journée Halloween : décoration de la salle, accompagnement lors du défilé, aide au service des boissons.

**Le 10 décembre**, Mylwenn est venue nous aider à servir l'apéritif au repas du CAS. Sa présence a été très appréciée par nos Aînés.



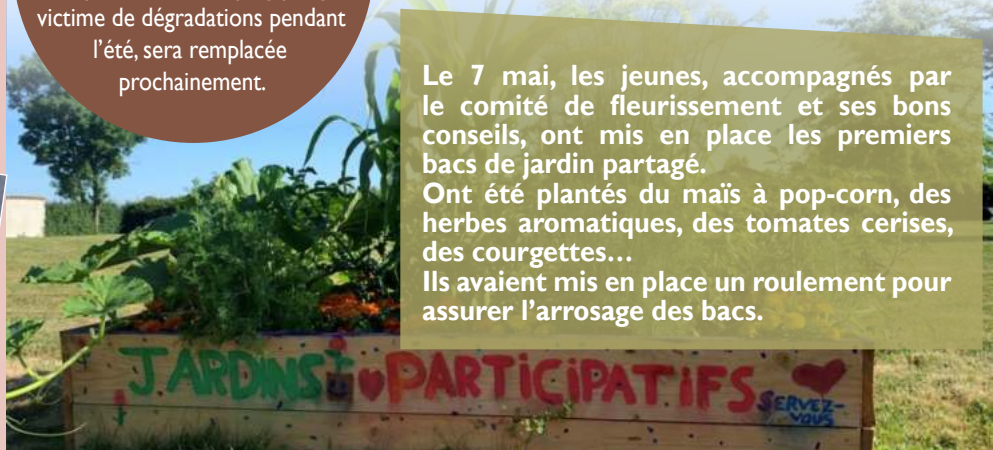
**Des craies de trottoir et un molky sont à votre disposition à la mairie.**

De plus, la table de ping-pong, victime de dégradations pendant l'été, sera remplacée prochainement.

Le 5 mars, les jeunes de Sandrans ont pu voter pour le bureau « du groupe jeunes de Sandrans ». Ils avaient été invités à se présenter et à voter par flyers distribués dans les boîtes aux lettres.

Ce bureau a pour but de faire le relais entre la municipalité et l'ensemble des jeunes de Sandrans. **Bravo à Mélissa, Anne-Laure, Mylwenn et Thomas !**

**Le 7 mai**, les jeunes, accompagnés par le comité de fleurissement et ses bons conseils, ont mis en place les premiers bacs de jardin partagé. Ont été plantés du maïs à pop-corn, des herbes aromatiques, des tomates cerises, des courgettes... Ils avaient mis en place un roulement pour assurer l'arrosage des bacs.



Le 11 novembre, beaucoup de jeunes ont participé à la cérémonie d'hommage.

**Merci à Thomas pour le dépôt de gerbe, à Mylwenn, Mélissa et Anne-Laure pour leur lecture émouvante d'un poème.**



Suivez-les sur Instagram

[jeunes.de.sandrans](https://www.instagram.com/jeunes.de.sandrans)

ou les joindre via le mail de la mairie : [mairie@sandrans.fr](mailto:mairie@sandrans.fr)



# LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Dans le cadre de la professionnalisation des armées décidée par le Président de la République et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et filles.

## >> ÉTAPE 1

### L'enseignement de la défense

La sensibilisation au devoir de Défense fait partie intégrante de l'enseignement civique des classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>. Elle porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU...).

## >> ÉTAPE 2

### Le recensement

C'est une démarche civique essentielle. Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils vivent à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

La mairie ou le consulat vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver précieusement. Cette attestation vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...)

## >> ÉTAPE 3

### Journée défense et citoyenneté (JDC)

Cette journée défense et citoyenneté est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun le rôle des pouvoirs publics et des forces armées pour maintenir la liberté sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

C'est aussi une occasion de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers civils et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense. Cette journée permet également d'évaluer l'apprentissage des acquis fondamentaux de la langue française; une aide spécifique peut être proposée pour les jeunes en difficulté ou en décrochage scolaire.

À l'issue de la journée, un certificat de participation sera remis. Ce certificat est à conserver soigneusement car il est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## >> ÉTAPE 4

### Le Service National Universel (SNU), facultatif

Le SNU est un dispositif gratuit et compatible avec la scolarité. Il permet aux jeunes de nationalité française de 15 à 17 ans d'affirmer leurs valeurs, d'être utile aux autres et d'agir pour la solidarité.

Il se déroule en trois phases : un séjour de cohésion pour créer des liens et développer l'engagement ; une mission d'intérêt général pour apporter son aide à une structure dans le domaine de la solidarité, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, du sport... ; un engagement dans un dispositif de volontariat comme le service civique ou du bénévolat.

Si vous désirez une information plus personnalisée ou obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre organisme chargé du service national dont les coordonnées figurent sur le site [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

\*\*\*\*\*

**NOUVEAU**  
à partir de 16 ans  
\*\*\*\*\*



## UN BAFA CITOYEN

pour les jeunes  
de la Communauté de  
communes

**Vous souhaitez devenir animateur/trice en accueil de loisirs ? Votre enfant souhaite gagner un peu d'argent pendant les vacances scolaires ? En faire son métier ?**

Un décret du 14 octobre 2022 autorise désormais l'entrée en formation BAFA à 16 ans.

Les structures enfance-jeunesse et la Communauté de Communes de la Dombes vous proposent un BAFA citoyen.

Il s'agit d'un BAFA complet, pour 200 euros en reste à charge, avec un engagement dans la vie locale.

Votre enfant peut se mettre en relation avec les structures qui recrutent à savoir :

- le centre social La Passerelle de Châtillon-sur-Chalaronne
- le Pôle Enfance de Marlieux
- le centre social Mosaïque de Chalamont
- la MJC - Centre social Colibri de Villars-les-Dombes
- le Local de Neuville-les-Dames
- sports Eskpade à Mionnay
- ECLAT à Saint-André-de-Corcy

N'hésitez pas à prendre contact avec eux ou avec la communauté de communes, service enfance et jeunesse.

**Laetitia Baille - 04 74 61 96 86**  
[enfancejeunesse@ccdombes.fr](mailto:enfancejeunesse@ccdombes.fr)





L'association Cantine/Garderie du RPI c'est avant tout une équipe active et volontaire de 8 bénévoles qui mettent tout en œuvre pour que l'accueil de la garderie et les bons petits repas du midi satisfassent au mieux vos chères têtes blondes.

La cantine de Sandrans est encadrée par M<sup>me</sup> Fillardet Béatrice et M<sup>me</sup> Bidard Nadine sur un service unique. Du côté des grands de Relevant, l'organisation des repas est encadrée par M<sup>me</sup> Boyer Gwladys sur deux services.

La surveillance dans la cour est assurée par M<sup>me</sup> Vercherat Christiane.

Les repas servis chaque jour sont préparés et livrés par le traiteur RPC (spécialisé dans la restauration scolaire et collective).

Pour le Noël 2021, les membres de l'association Cantine/Garderie se sont réunis pour trouver une idée de cadeau originale et éco-responsable pour les enfants du RPI et c'est une décoration en bois personnalisée avec leur prénom qui a été retenue.

À la fin de l'année scolaire, nous avons aussi organisé à l'école de Sandrans une fête de la garderie où les enfants n'étaient non pas invités à chanter « mais oui mais oui l'école est finie » mais seulement à déguster de délicieuses crêpes confectionnées avec amour par des membres de l'association. Pendant cette fête, ces super mamans membres de l'association ont aussi maquillé les enfants qui le souhaitaient !

Lors du spectacle de fin d'année à Relevant, l'association a également offert le goûter à l'ensemble des enfants du RPI.

Comme chaque année, des parents bénévoles quittent naturellement l'association, nous renouvelons donc notre appel à candidature.

Les parents qui désirent rejoindre notre équipe de bénévoles peuvent nous adresser un mail à l'adresse cantine. relevant.sandrans@gmail.com ou se manifester sur notre page Facebook :

Association cantine/garderie de Relevant Sandrans.

*On compte sur vous !*



## >> 2021-2022 EN CHIFFRES



90

enfants scolarisés

sur le RPI qui utilisent nos services de cantine et de garderie



3 salariés  
employés au quotidien



4 617 heures  
de garderie facturées



SANDRANS



RELEVANT



Le sou des écoles est une association de parents bénévoles et motivés de Sandrans et Relevant qui se rassemblent pour organiser des manifestations afin de faire vivre les écoles de nos deux villages.

Après cette période particulière les membres du Sou sont d'autant plus partants pour réaliser des manifestations avec un grand nombre de participants. L'année précédente a terminé en beauté avec la kermesse, pendant laquelle se sont déroulés le spectacle de fin d'année et la dégustation de la traditionnelle paella, qui n'avaient pas eu lieu depuis trois années. Ce moment très convivial a ravi petits et grands. Nous souhaitons reprendre cette année avec le même entrain et état d'esprit. D'autant plus que l'équipe accueille avec joie, en cette rentrée de septembre, cinq nouveaux parents d'élève. L'équipe enseignante a présenté les projets pour leur classe respective lors de la première réunion, une très belle année scolaire en perspective pour les enfants !

Nous reconduisons toutes nos manifestations avec pour ce début d'année une vente de fromages et de charcuterie le 26 novembre 2022, la manifestation phare du Sou : le loto en présentiel le samedi 18 mars, la chasse aux œufs déguisée le samedi 1<sup>er</sup> avril, la vente de plants de légumes et de fleurs le 3 mai et, pour clôturer l'année, la fête de l'école le 30 juin 2023. Ces manifestations ont le seul but de récolter des fonds pour contribuer aux projets pédagogiques et sportifs proposés par les enseignants des écoles pour nos enfants. Elles permettent aussi d'organiser des événements contribuant à l'épanouissement des enfants et de leurs parents dans la vie des deux communes.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **26 novembre 2022 :**  
Vente de fromages et charcuterie
- **Samedi 18 mars 2023 :** Loto
- **Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 :**  
Chasse aux œufs déguisée
- **Mercredi 3 mai 2023 :**  
Vente de plants de légumes et de fleurs
- **Vendredi 30 juin 2023 :**  
Fête de l'école

#### Bureau :

AUCAGNE Amélie et RENZI Séverine co-présidentes,  
PAILLASSON Maxime vice président, PETIT Thomas trésorier,  
THOMASSON Fanny trésorière adjointe, MOLLIARD Laetitia  
secrétaire, DURAND Honorine secrétaire adjointe.  
Les membres actifs : Liliane Chapeland, Marilyne Valle, Marie  
Marion, Johanna Guillemain, Mathilde Souchier, Stephanie Femour

***Vous retrouvez toutes nos informations sur notre page Facebook @soudesecolesrelevantsandrans. Abonnez-vous !! Sans oublier notre adresse mail : soudesecolesr-s@hotmail.fr***

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2023 ET NOUS REMERCIONS LES PARENTS, ENSEIGNANTS ET MUNICIPALITÉS POUR LEUR SOUTIEN ET ENCOURAGEMENTS.





## >> EMBELLIR SANDRANS POUR LE BONHEUR DE TOUS !



### Un grand Merci à

Andy, Christophe, Claudia, Emmanuel, Fabrice, Jean-Yves, Laeticia, Monique, Muriel, Orlane et Patrick, pour leurs réalisations et le don si précieux de leur temps, pour que Sandrans reste fidèle à la féerie de Noël pour le bonheur de tous.

Au cours de l'année écoulée, l'équipe dynamique de Sandrans a repris ses scies, ponceuses, tourne visse et pinces. **Les soirées de 16 vendredis ont été consacrées à un travail de restauration des anciennes figurines mais surtout à la création de 4 nouvelles.**

Vous avez sans aucun doute remarqué le deuxième renne en charge de tirer le traîneau du Père Noël, l'arrivée d'un pingouin, la livraison d'un gros sac de cadeaux près de l'école et la venue à skis d'un nouveau bonhomme de neige. Vous avez également pu trouver votre chemin grâce aux 4 flèches d'orientation amusantes !

*Vous souhaitez rejoindre cette équipe créative ?*

*N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.*

### >> FLEURISSEMENT

Que soient également remerciés Lucette, Martine B. et Martine P. qui se sont jointes à eux pour le fleurissement printanier et automnal du village.

Cette année ce sont de magnifiques fleurs colorées qui ont rempli au printemps les bacs, jardinières et massifs et **400 pensées et 20 chrysanthèmes** qui ont été plantés en automne pour raviver les couleurs de la saison.

## &gt;&gt; CLUB LOISIRS ET RENCONTRES



En début d'année 2022, notre club comptait 38 adhérents, 3 nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs. Nous sommes à ce jour 41. L'année 2022 a été plus sereine que 2021 tout en continuant à prendre un maximum de précautions, étant des personnes âgées donc plus vulnérables aux virus.



41 ADHÉRENTS



## &gt;&gt; CLUB DE CARTES



Les rencontres du club de cartes ont lieu tous les 15 jours à la salle des fêtes le mercredi après-midi et chaque semaine à partir du 2 novembre, ceci jusqu'au 23 février 2023. **Depuis peu, le mercredi 16 novembre, la municipalité a mis à notre disposition une salle plus petite et plus facile à chauffer l'hiver.** C'est l'ancienne cantine garderie scolaire attenante à la salle des fêtes. En cours d'année, tous les trimestres, le club a souhaité les anniversaires de ses adhérents.

- Le repas de printemps choucroute a eu lieu le mercredi 2 février avec 34 personnes à la salle des fêtes.
- Le repas d'été s'est tenu au Miloin le 22 juin avec 22 personnes
- Le repas champêtre était à l'Okavango le 7 septembre avec 29 personnes.
- La rencontre interclub avec Relevant pour le concours de coinche a eu lieu le jeudi 27 octobre avec 23 Sandranais et 23 Relevant-Ain.

Une reprise active du club pour cette année 2022 ! Nous faisons appel aux personnes qui aiment les cartes pour nous rejoindre.

## &gt;&gt; SECTION MARCHÉ



La section marche du club a un potentiel en augmentation puisque nous arrivons à un groupe de 20 marcheurs.

**Lorsque le temps est propice, nous marchons tous les mardis après-midi.**

- Sur les 31 sorties prévues, 15 se sont faites en après-midi. De juin à septembre, à la journée, 9 sorties avec marche le matin, pique-nique à midi suivi d'un après-midi cartes et quelques fois des visites de sites.
- Nous avons dû annuler 7 sorties en raison des fortes chaleurs certains jours.
- Nous avons parcouru 161 km soit 7 km de moyenne par sortie avec une présence de 11 marcheurs.
- Nous avons pu au cours de nos marches à la journée inviter nos amis du club de Buellas le 23 août sur les sentiers de Baneins avec une visite et une dégustation de la Torrification Dagobert à Châtillon, journée plus que conviviale.
- Le 27 octobre avec le club de Relevant, nous avons fait un parcours de 6 km sur Sandrans, la Poype et les étangs le matin et pique-nique le midi à la salle des fêtes avec une forte ambiance également.
- Donc tous les 15 jours le mardi (jours de non chasse) sur les parcours des communes environnantes avec pour accompagnateur Robert GRAND.
- Les mardis intermédiaires en après-midi, c'est Michèle Buet qui guide sur les parcours de Sandrans.

Pour ceux qui veulent nous rejoindre et découvrir notre activité marche, nous les invitons à une ou deux randonnées avant de se prononcer pour ensuite adhérer à notre club Loisirs et Rencontres.



20 marcheurs

161 km  
parcours





## &gt;&gt; PARTICIPATION CITOYENNE

Le mercredi 26 octobre 2022, une réunion « participation citoyenne » s'est tenue à Sandrans.

Ce dispositif existe depuis 2006 et concerne 14 communes du secteur sur 19.

Il s'agit d'encourager la population et des citoyens volontaires de la commune à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre la gendarmerie, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans le maintien de la sécurité quotidienne.

**Les habitants de Sandrans sont associés à la veille et à la protection de la commune, ce qui favorise des solidarités de voisinage et renforce la tranquillité.**

*Si vous êtes intéressé par cette démarche, contactez la mairie.*



Il s'agit d'encourager la population et des citoyens volontaires de la commune à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.



## &gt;&gt; OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



## &gt;&gt; CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

Cette année, pour les festivités de fin d'année, les Aînés de la commune ont pu choisir entre un ballotin de chocolats (au profit d'une action caritative) et la participation à un repas festif suivi d'un loto.

La doyenne de la commune, Madame Givre a apprécié les chocolats !

**Ainsi, ce sont 22 repas et 18 ballotins de chocolats qui ont été offerts.**

**Le repas a eu lieu samedi 10 décembre. Les convives étaient heureux de se retrouver et de partager ce temps festif.**

Un membre du bureau du groupe jeune est venu trinquer avec eux au moment de l'apéritif et chacun a pu apprécier ce toast intergénérationnel.

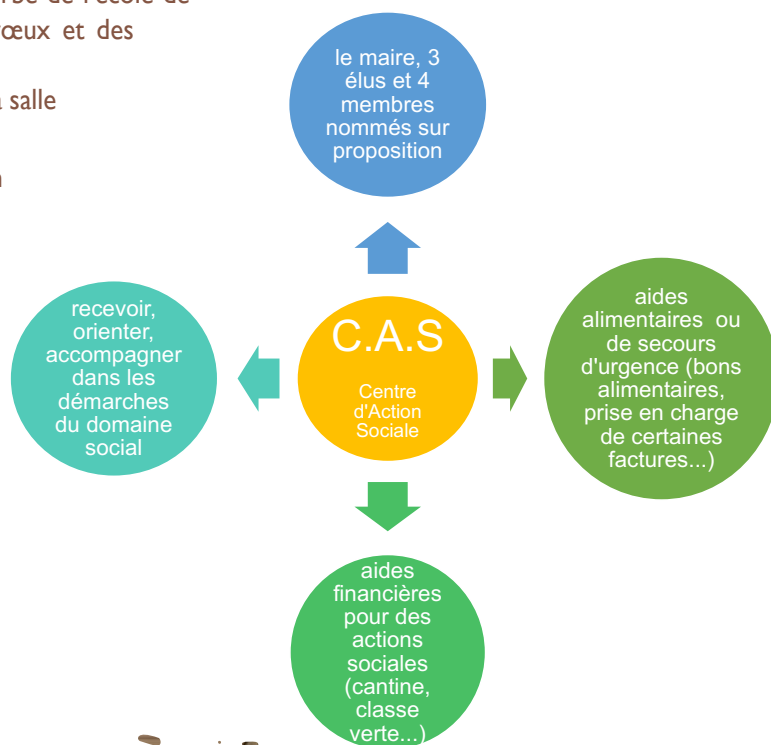
Les membres du CAS remercient vivement les artistes en herbe de l'école de Sandrans et leurs enseignants qui ont créé des cartes de vœux et des décorations pour l'occasion.

Ils remercient également le comité des fêtes qui avait décoré la salle des fêtes.

Ces temps forts de distribution de chocolats et de partage d'un repas festif nous ont permis de maintenir et consolider les liens avec les Aînés et nous espérons que tous ont apprécié ces moments gourmands.

Toute l'équipe du CAS reste disponible et à votre écoute tout au long de l'année. N'hésitez pas à la contacter !

Mairie : 04 74 24 52 20  
mairie@sandrans.fr





## VERS LA FIN DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Appelés points tri ou points d'apports volontaires, les bennes de tri disparaîtront bientôt du paysage. Les élus de la Communauté de Communes de la Dombes ont voté le passage à une collecte en porte-à-porte pour les déchets recyclables. Seules les bennes à verre resteront d'actualité.

## Un mode de collecte identique sur l'ensemble des communes

Le système était déjà en place sur certaines communes du territoire. Pour homogénéiser le mode de collecte, les élus ont voté le passage à la collecte en porte-à-porte. Ce changement aura lieu au second semestre 2023. D'ici là les points tri restent en fonctionnement.

Les habitants mettront leurs déchets recyclables dans des sacs ou bacs jaunes, qui seront collectés directement devant chez eux.



## &gt;&gt; FRÉQUENCE DE PASSAGE MODIFIÉE

En raison de la mise en place de la modification des consignes de tri, une baisse des tonnages et des volumes d'ordures ménagères a été constatée. En conséquence, les bacs sont de moins en moins présentés à la collecte. D'autant que les coûts de la collecte et du traitement des déchets connaissent des augmentations considérables. Pour maîtriser le budget, tout en limitant l'impact environnemental du transport des déchets, les élus ont également voté une modification de la fréquence de passage des camions bennes.

La date précise de la mise en place de la collecte en porte-à-porte et de la modification des fréquences de collecte n'est pas encore connue. La Communauté de Communes de la Dombes travaille actuellement sur le dossier.



## &gt;&gt; COMPOSTEUR COLLECTIF

Afin de limiter le poids de votre poubelle et participer à la réduction des déchets, la commune met à votre disposition un composteur collectif situé devant l'école. Si besoin, des bio-seaux de 10 litres sont en vente à la communauté de communes au prix de 3 euros.



## Rappel

Des dépôts sauvages sont fréquemment constatés, notamment aux alentours des PAV. Nous rappelons que les responsables de ces actes sont passibles d'une amende de 150 € à 1 500 €. Nous comptons sur le civisme de chacun.



CITOYENS, VOLONTAIRES, BÉNÉVOLES, ACTIFS, DOMBISTES, CURIEUX...  
TELS SONT LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT...  
MAIS LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA DOMBES (CDD) KÉSACO ?



On vous explique...



*Le Conseil de développement est une instance participative. Il travaille sur des projets qui contribuent à l'animation, au développement, à l'avenir et à la connaissance du territoire géré par les élus de la Communauté de communes et peuvent, avant décision, donner leur avis sur des plans ou des projets élaborés par les élus communautaires.*

#### Ses membres ont un point commun :

Ils habitent une des 36 communes de la Communauté de communes de la Dombes. Intéressés par l'avenir du territoire, ils se sont portés volontaires suite à un appel à candidatures. Tous bénévoles, ils sont organisés en commissions pour être plus efficaces tout en se retrouvant chaque trimestre en réunion plénière autour d'une thématique propre au territoire (l'eau et les étangs, la culture ou l'économie en Dombes par exemple).

#### Cinq commissions sont actives :

- Animation et communication de proximité
- Économie-emploi-tourisme
- Alimentation et circuits courts
- Transition écologique
- Mobilité et aménagement du territoire

#### Au centre de leurs préoccupations :

Améliorer la vie de tous, éviter des villages dortoirs et créer des liens, faire connaître le territoire et les dispositifs qui gèrent le quotidien de chacun... Avec en mot d'ordre : l'intérêt général avant tout et le respect de la parole de chacun.



Pour suivre l'actualité du CDD :  
page Facebook  
[@ConseildedeveloppementDombes](#)

Pour déposer vos questions pour l'élaboration d'un quizz sur la Dombes :  
[cddjeudombes@gmail.com](mailto:cddjeudombes@gmail.com)

#### >> POUR CANDIDATER

Le Conseil de développement est ouvert aux habitants qui souhaiteraient participer à ses actions. Pour faire acte de candidature : [contact@enc-cdd-dombes.org](mailto:contact@enc-cdd-dombes.org)





**NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!**

**NOUS AVONS DES SOLUTIONS**  
24/24H 7/7J

**ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE**  
ENTRETIEN DU LOGEMENT  
GARDE D'ENFANTS DE + 3 ANS  
COURSES  
RÉALISATION DE REPAS

**AIDE À LA PERSONNE**  
TRANSFERT, INSTALLATION  
SURVEILLANCE  
AIDE À LA TOILETTE....

**VIE SOCIALE**  
TRANSPORT ACCOMPAGNÉ  
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS  
STIMULATION....

**OFFRE DE REPIT**  
TPRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT  
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

**NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE**

Ain Domicile Services  
Roselyne TAPONAT  
119 place des Halles  
01 400 CHATILLON SUR CHALARONNE  
04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00  
saone.bresse@ain-domicileservices.fr

**DEVIS GRATUIT**

**L'essentiel c'est vous !**






**Maison de services au public (MSAP)**

Aide, conseil et accompagnement dans les démarches administratives.  
Des permanences délocalisées dans des mairies.

**Contact :**  
Pascale MUZY - 04 74 55 98 23 - msap@ccdombes.fr

**Petite enfance**

Dès le début de la grossesse, pensez à déposer un dossier de pré-inscription en crèche. Coordination des 8 crèches et 5 RAM du territoire.

**Contact :**  
04 28 36 12 12 - petiteenfance@ccdombes.fr

**Déchèterie de Saint-André-de-Corcy**

Adresse : Route de Montluel - 01390 Saint-André-de-Corcy  
Horaires d'ouverture : Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mercredi de 13h30 à 18h00  
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h

**Déchèterie de Villars-les-Dombes**

Adresse : ZAC de la Tuilerie - 01330 Villars-les-Dombes  
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 - Mercredi de 9h00 à 12h30  
Du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h

**Conseiller numérique**

Accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques quotidiens.

**Contact :**  
06 19 83 69 59 - conseilnumerique1@ccdombes.fr



**Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)**

Information, conseil, orientation pour les adultes âgés de plus de 60 ans et leur entourage.

**Contact :**  
Martine LUQUET  
04 74 55 15 39 - clic@ccdombes.fr




**Déchets**

Inscription au service Déchets, commande de bacs, inscription en déchèterie. Des questions ?

**Contact :**  
04 28 36 12 12 - service.dechets@ccdombes.fr  
www.mon servicedechets.com

**Vous éprouvez des difficultés face au numérique ?**  
(ordinateur, tablette, smartphone...)

Prochaines permanences à la mairie de Sandrans :  
le 20 janvier, le 24 février  
et le 24 mars de 14h à 16h.

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES VOUS RÉPOND :**

|                |                     |                 |            |
|----------------|---------------------|-----------------|------------|
| Téléphone      | Mail                | Site            | Messagerie |
| 04 28 36 12 12 | contact@ccdombes.fr | www.ccdombes.fr | Facebook   |

100, av Foch - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Association Intermédiaire  
**Domicile Services**  
Des solutions proches et solidaires

www.services-ain.com  
801, rue de la source  
01442 VIRIAT CEDEX  
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06  
domicile.services01@gmail.com





 **Bricolage**  
 **Bâtiment**  
 **Restauration**  
 **Jardinage**  
 **Entretien**  
 **Administratif**  
 **Garde d'enfants**  
+ de 3 ans

**L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.**

**Depuis plus de 30 ans,** elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

## >> AIDES AUX FAMILLES

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER  
À DOMICILE

RÉSEAU  
**UNA**

**Nos services** →  
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements  
et prise de rendez-vous  
[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)  
**04 74 45 59 64**  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

Retrouvez votre  
antenne de proximité  
**ADAPA au :**  
Mairie de Vonnas  
86 Rue du Dr Perret  
01540 Vonnas

Aide aux proches aidants

Prévention

Objets connectés

Portage de repas

Aide et soins  
à domicile

Aide à la fonction d'employeur

Alternatives aux domiciles

Transport accompagné

**On recrute !**  
dans tout le département de l'Ain  
**REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES  
DE PROFESSIONNELS !**  
Pour plus de renseignements  
rendez-vous sur [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)  
rubrique « Nous rejoindre »

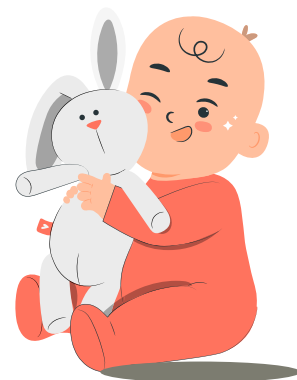
Devenez  
acteur  
de l'économie  
sociale et  
solidaire

## >> ASSISTANTES MATERNELLES

Liste des assistantes maternelles avec un agrément en cours au 01/01/23

Le Relais Assistants Maternels (RAM) peut vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec son animatrice.

- M<sup>me</sup> BACONNIER Jessica - 198 impasse du Clos des Lys - 06 71 20 32 21
- M<sup>me</sup> BARROT Amandine - 466 route de Villars - 06 11 81 81 21
- M<sup>me</sup> BOCHARD Laura - 927 route de St Trivier - 06 70 53 04 32
- M<sup>me</sup> FELLARHI Lina - 466 route de Villars - 06 50 08 00 84
- M<sup>me</sup> FILLARDET Marine - 251 route de Châtillon - 06 32 01 85 60
- M<sup>me</sup> MANDRILLONI Sophie - 67 place de la Bascule - 06 07 62 62 18
- M<sup>me</sup> NICOLE Véronika - 143 route de Villars - Le Logis - 09 70 02 52 99 - 06 06 47 40 42
- M<sup>me</sup> PIOT Jocelyne - 623 route de St-Trivier - La Petite Feuillée - 04 74 24 54 21 - 06 06 76 17 55





**Les Attelages de la Dombes**  
 Domaine du Grand Maréchal - 01400 SANDRANS  
 04.74.24.54.96 06.80.10.15.51



*Débouillage*  
*Mariages*  
*Promenades touristiques*

*Valorisation*  
*Compétition*  
*Cours d'attelage*

www.attelages-dombes.com

**LE CHARMAY.**  
 Françoise GONNET



• SALLE DE RECEPTION  
 • GÎTES 45 COUCHAGES

155 Route de la Chapelle - 01400 SANDRANS  
 TEL : 06 01 91 54 55 • lecharmaysdesdombes@orange.fr  
 www.lecharmay.fr

PELLETIER Jean-Baptiste 06.11.65.00.28  
 CAIRE Laurent 06.80.26.46.91

**Innov'Création**  
 L'innovation au service de votre jardin

MAÇONNERIE PAYSAGÈRE, PISCINE & TERRASSE

Sainte Olive 01330

*Les cavaliers de*  
**Epona**



Centre équestre - Poney club  
 Enseignement tous niveaux  
 Stages, loisirs  
 Compétition

06 32 21 22 94  
 lescavaliersdepona@orange.fr

Les Bruyères  
 01400 SANDRANS

www.lescavaliersdepona.com

## OSTEOPATHE D.O.

WADOUX Laurent

Diplômé du CEESO Lyon

Tel : 06.98.94.81.88

Prise en charge de la femme enceinte, enfants, personnes âgées, sportifs, somato-émotionnelle.

Uniquement sur Rendez-vous



# FDSI

09 79 54 91 28

06 08 61 41 74

**Confiez votre informatique à des spécialistes**

**Depuis 1989, 12700 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance.**

Dépannage - Formation - Installation - Internet - Vente  
 contact@fdsi.fr

http://www.fdsi.fr

## >> ÉTAT CIVIL 2022

### Bienvenue à :

Mathis PRUD'HON, né le 1<sup>er</sup> février  
 Lola AMIENS, née le 11 février  
 Keysha LAVILLE GAUCHER, née le 5 mars  
 Pablo PERNETTE BEGUIN, né le 19 mars  
 Thaïs SARTRE, née le 15 mai  
 Louka DEVIDAL, né le 17 juillet  
 Hugo DUCHOSAL, né le 31 août  
 Aloïs PERRET, né le 17 septembre  
 Timéo COTTON, né le 4 octobre  
 Raphaël et Baptiste ARCHIMBAUD, nés le 21 octobre  
 Marceau PLASSARD, né le 29 novembre  
 Eden DUBOIS, née le 30 novembre  
 Maé COLOMERA, née le 8 décembre



### Se sont mariés :

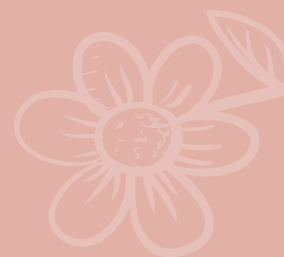
Florence CALLAND et Roger DUFFOURD-FILIPPI,  
 le 17 septembre

### Se sont passés :

Méryl BEGUIN et Valentin PERNETTE, le 9 juillet

### Nous ont quittés :

René GIVRE, décédé le 17 février  
 Christian JOSSERAND, décédé le 1<sup>er</sup> septembre  
 André MORIN, décédé le 20 septembre



**Le premium, la qualité de service et l'expertise**

**Un seul interlocuteur de l'impression à l'informatique pour les professionnels**

Depuis 40 ans

**MBI**  
 MAINTENANCE  
 BUREAUTIQUE  
 INFORMATIQUE

51 Impasse de la Vavrette - 01250 TOSSAT  
 04.74.32.01.15



**SIGN' NATURE**  
 PAYSAGISTE

**KÉVIN ROGNARD** **06 81 41 71 32**  
 réalise vos extérieurs : cours, terrasses,  
 clôtures, plantations, entretien...  
[sign.nature01@gmail.com](mailto:sign.nature01@gmail.com)

**Ain temps pour vous**

*Votre partenaire multiservices privilégié à Sandrans*



Permanence tous les jeudis à la mairie de 16h30 à 18h30 pour déposer vos affaires  
 et découvrir nos produits et services locaux.

Pour plus d'informations : [www.aintempspourvous.fr](http://www.aintempspourvous.fr) ou 06 34 20 63 54



\*\*\* JANVIER \*\*\*

**Vendredi 27**  
Vœux du maire



\*\*\* FÉVRIER \*\*\*

**Vendredi 11**  
Concours de coinche,  
Club loisirs et rencontres



\*\*\* MARS \*\*\*

**Samedi 11**  
>> Fête des Conscrits,  
**Samedi 18**  
Loto, Sou des Écoles



\*\*\* AVRIL \*\*\*

**Samedi 1<sup>er</sup>**  
Chasse aux œufs déguisée  
au camping,  
Sou des écoles



\*\*\* MAI \*\*\*

**Mercredi 3**  
Vente de plants,  
Sou des Écoles

**Samedi 13**  
Fête du village,  
Comité des Fêtes



\*\*\* JUIN \*\*\*

**Vendredi 30**  
Fête de l'école



\*\*\* JUILLET \*\*\*

**Samedi 8**  
Rêves de cirque  
et Cuivres en Dombes

**Vendredi 14**  
Passage du Tour de France



\*\*\* AOÛT \*\*\*



\*\*\* SEPTEMBRE \*\*\*



Nettoyons la nature,  
Groupe jeunes

Décorons Sandrans,  
Groupe jeunes



\*\*\* OCTOBRE \*\*\*

**Dimanche 22**  
Vente de tartiflette et  
lasagnes, Comité des fêtes

**Mardi 31**  
Halloween,  
Comité des fêtes



\*\*\* NOVEMBRE \*\*\*



**Dimanche 19**  
Vente de saucisson au gène  
et pommes de terre vapeur,  
Beaujolais Nouveau,  
Comité des Fêtes

**Samedi 25 novembre**  
Vente de fromages et  
charcuterie du Jura,  
Sou des écoles

\*\*\* DÉCEMBRE \*\*\*

**Dimanche 3**  
Repas du CAS

